

2023

# BILAN RSE



# I. SOMMAIRE

P. 2-4	STRATEGIE & DEMARCHE RSE
P. 5-8	PARTIES PRENANTES ET ANALYSE DE NOS ENJEUX
P. 9-11	RESUME DE L'ANNEE 2023 ET AXES DE TRAVAIL 2024
P. 12-15	ENJEUX SUR NOS TERRITOIRES
P. 16-19	ENJEUX SUR NOS OPÉRATIONS
P. 20-30	ENJEUX INTERNES
P. 31-39	ANNEXES

## II. STRATEGIE & DEMARCHE RSE



### VISION

L'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) est un expert de la question foncière qui a une action quotidienne essentielle pour accompagner les grandes politiques nationales d'aménagement et de cohésion des territoires.

L'EPFNA a pour ambition de contribuer à l'aménagement durable des territoires et d'avoir un impact vertueux sur celui-ci par son action au côté des collectivités de Nouvelle Aquitaine.

# NOS ENGAGEMENTS

Depuis 2021, l'EPFNA est **signataire de la charte du Club Développement Durable** des Établissements Publics et Entreprises Publiques. Cette [charte](#) nous engage à agir sur différents domaines d'actions, d'élaborer une stratégie et communiquer le suivi qui en est fait de manière transparente. En outre, notre mission s'intègre dans les objectifs développement durable de l'ONU. Parmi eux, nous concourons directement à atteindre ces cinq objectifs ci-dessous.



Intégrer l'**urbanisme transitoire** dans notre stratégie de gestion de patrimoine.



Au service de l'**aménagement durable**, résilient et inclusif du territoire (production de logements sociaux, revitalisation des centres bourgs et villes).



Réduction des impacts environnementaux et sociaux de nos chantiers de démolition et de dépollution avec notamment la démarche DEMOCLES qui s'inscrit dans l'**économie circulaire**.

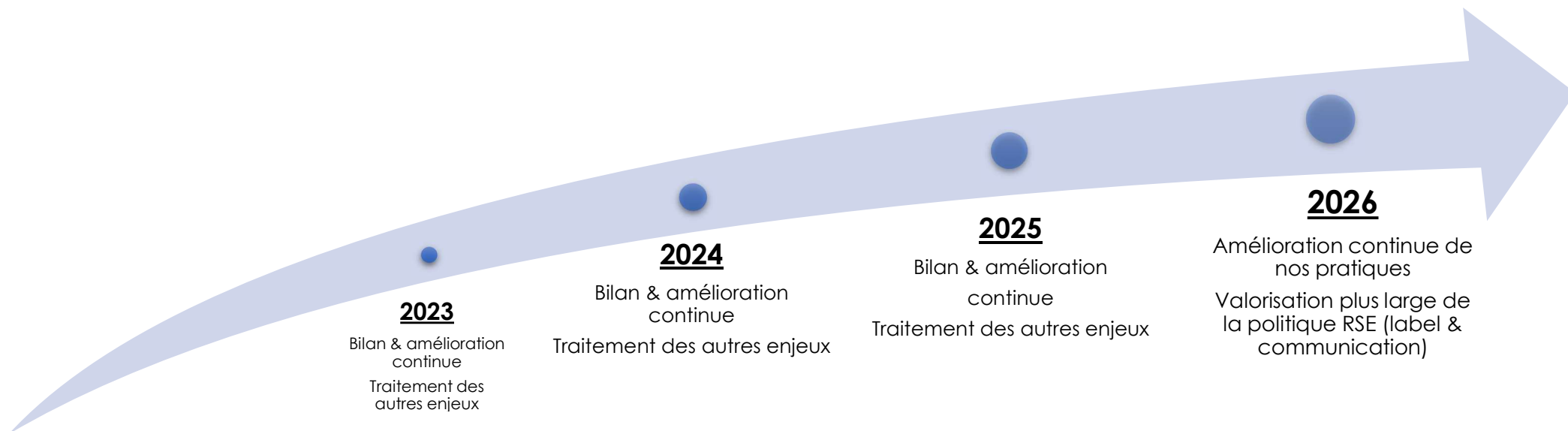


Participation à l'enjeu du « zéro artificialisation net » imposant des choix de projets économes en espace. **Lutte contre l'étalement urbain** et **préservation de la biodiversité**. Contribution au projet pilote Territoire de sobriété foncière



Renforcement des **partenariats locaux** favorisant une synergie et de l'innovation autour de projets d'aménagement.

En 2023, **l'EPFNA a poursuivi ses efforts** en réponse à l'incitation gouvernementale pour une **sobriété énergétique**. L'établissement a rejoint la **communauté des acteurs engagés d'EcoWatt** pour poursuivre ses engagements en faveur de la maîtrise de la consommation d'électricité. Ainsi, en novembre, nous avons participé à une journée test EcoWatt afin de mesurer l'efficacité du signal d'alerte EcoWatt dans nos locaux.



Ces objectifs développement durable et la mesure de notre impact s'appliquent à nos trois échelles d'interventions



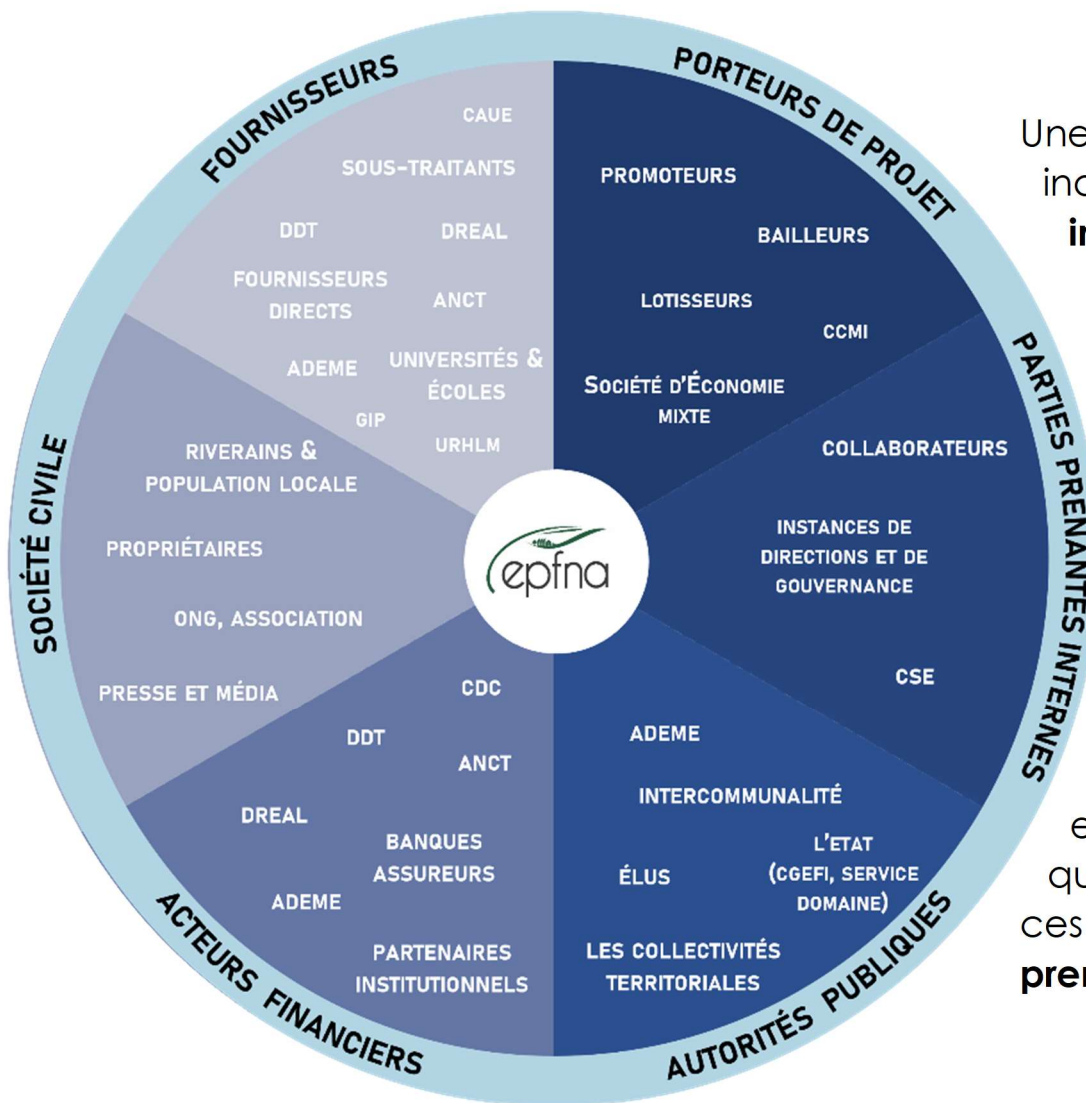
## NOTRE STRATEGIE

Dans le prolongement de l'année 2022 qui a permis à l'établissement de se concentrer sur la **structuration de la politique RSE**. L'année 2023 a **consolidé le rythme des actions RSE** avec notamment les semaines thématiques. Les chantiers principaux ont été d'élaborer des plans d'actions afin de diminuer notre impact carbone. Le travail de sensibilisation a bien sûr été poursuivi tout au long de l'année.



### III. PARTIES PRENANTES ET ANALYSE DE NOS ENJEUX

#### NOS MATRICES DE MATERIALITE



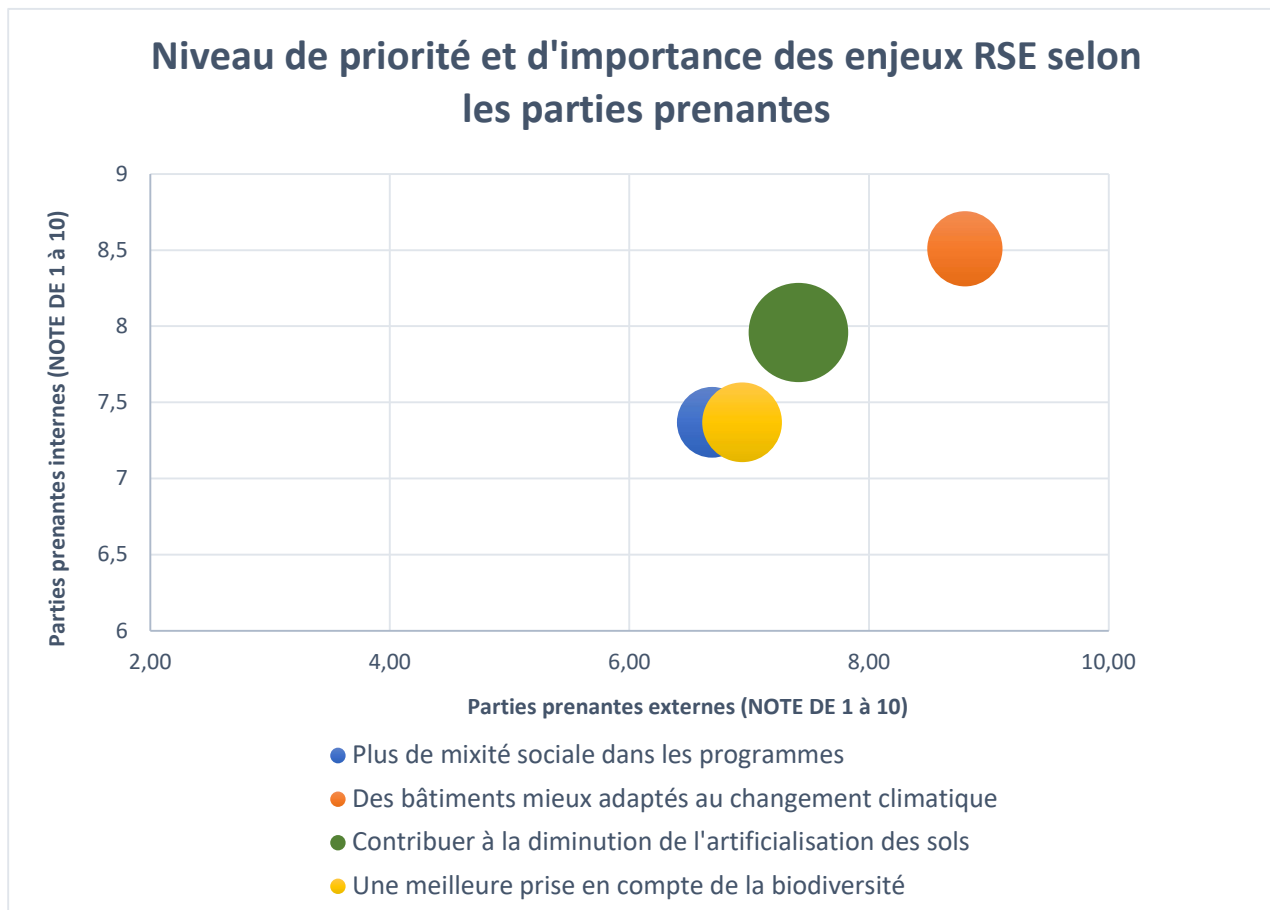
Une **partie prenante** est définie comme un individu ou groupe d'individus ayant un **intérêt** dans les décisions ou activités d'une organisation.

Ce schéma représente les diverses parties prenantes de l'EPFNA qui ont été **regroupées par catégorie**.

Dans le cadre de la définition de notre stratégie RSE, **nous avons consultés nos parties prenantes** afin d'identifier et de mettre en place une hiérarchie cohérente de nos enjeux RSE. Nous avons élaboré un questionnaire et nous l'avons envoyé à ces dernières. Au total, **224 parties prenantes ont participé**.

Voici le résultat de cette consultation. Nous avons décliné les enjeux RSE sur nos trois échelles d'interventions. Tout d'abord les **enjeux liés à notre territoire**, puis **dans nos opérations** et enfin **dans notre quotidien au bureau**.

### a) Au service du territoire



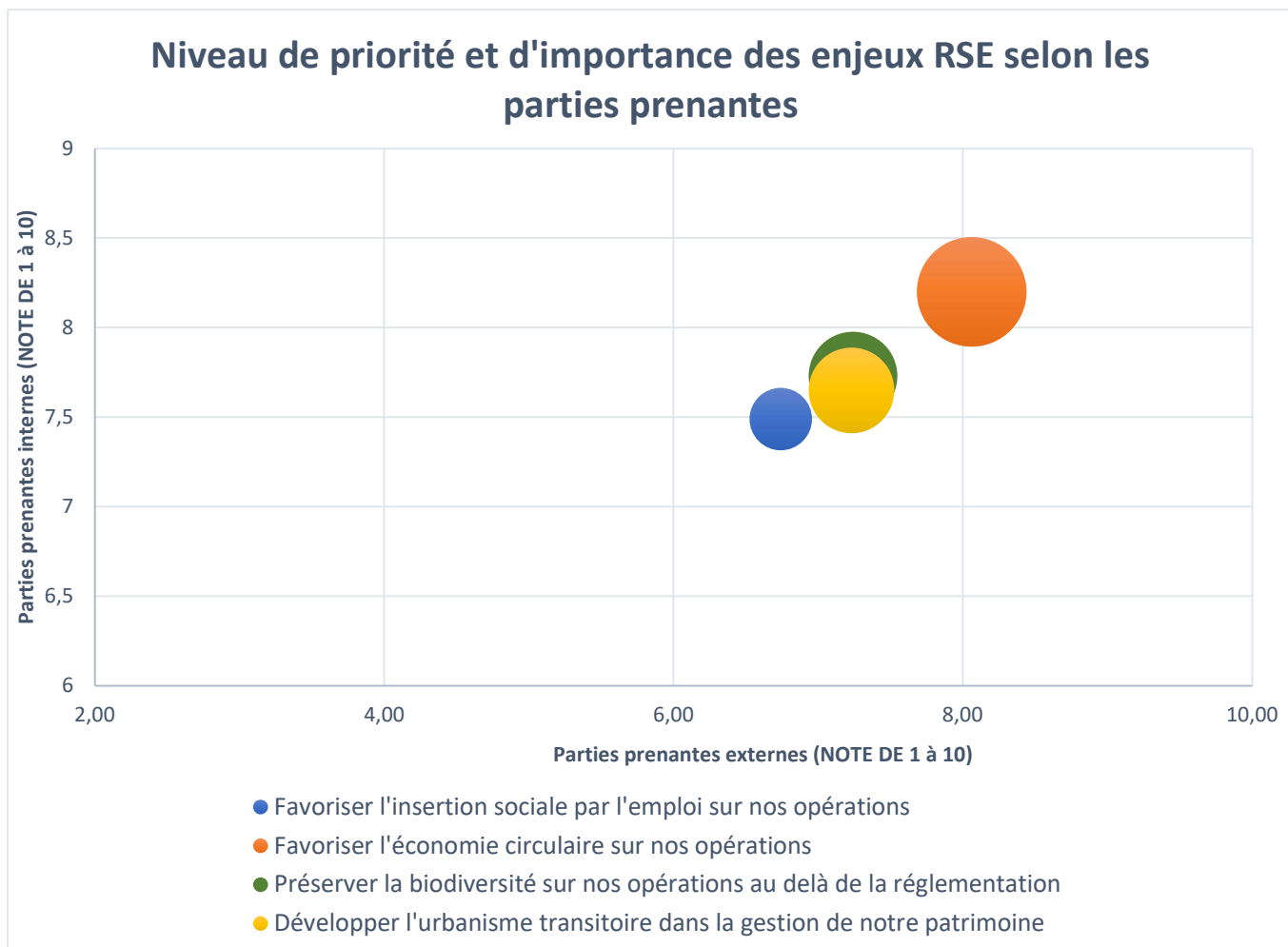
La position des ronds renseigne le niveau de priorité des enjeux.

La grosseur des ronds présente l'importance accordée à ces enjeux.

On constate un consensus entre les parties prenantes (PP) internes et externes pour **prioriser nos actions** sur le territoire vers des **bâtiments mieux adaptés au changement climatique**.

**Contribuer à la réduction de l'artificialisation des sols**, bien que moins prioritaire représente l'enjeu **le plus important** sur nos territoires selon nos PP.

## b) Dans nos opérations



La position des ronds renseigne le niveau de priorité des enjeux.

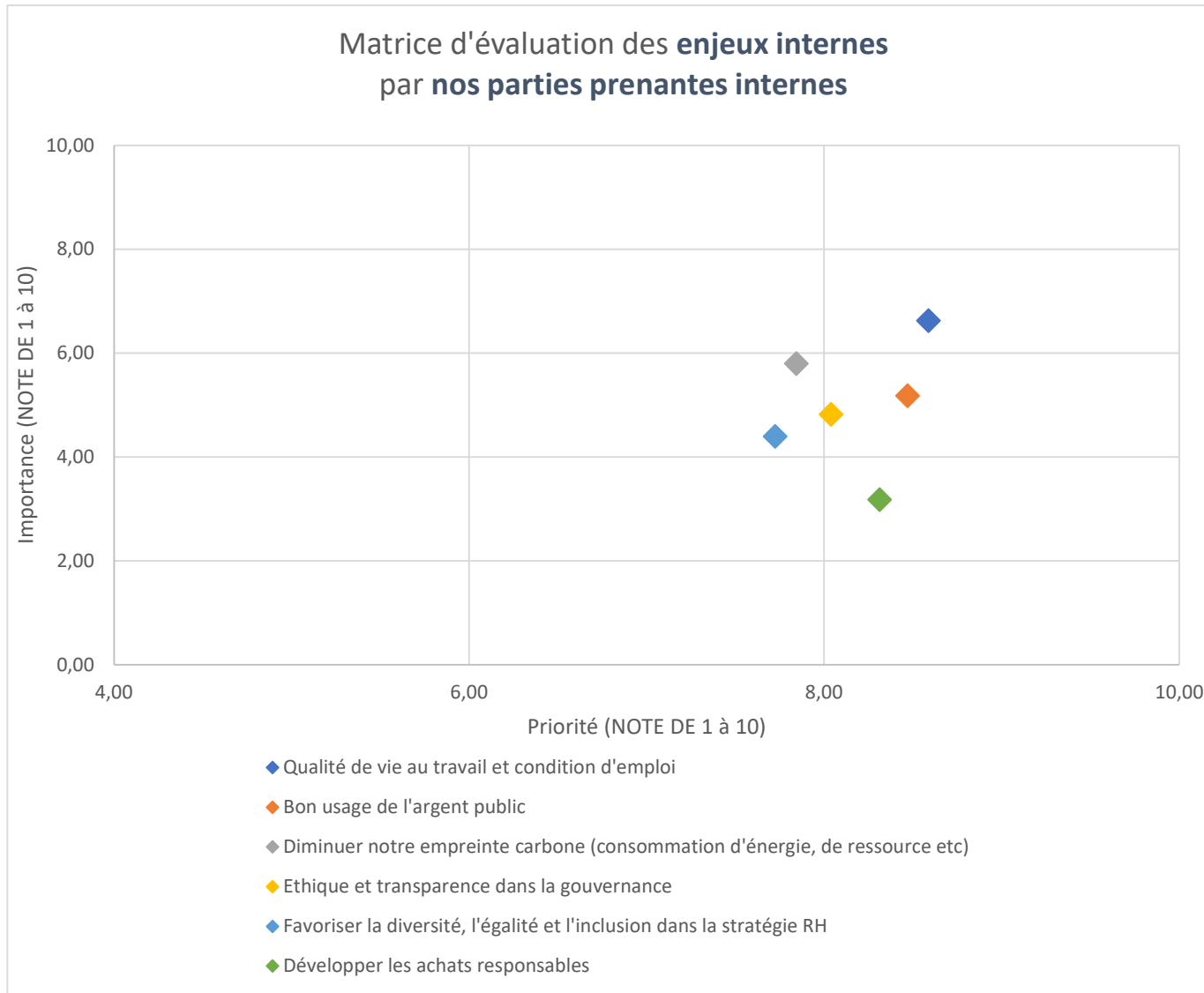
La grosseur des ronds présente l'importance accordée à ces enjeux.

La matrice révèle que **favoriser l'économie circulaire** représente à la fois **l'enjeu le plus important et prioritaire** selon les PP.

Dans l'ensemble, l'écart entre la priorité donnée à ces enjeux par les parties prenantes internes & externes est faible.



### c) Au quotidien



Sur cette partie, **seules les parties prenantes internes ont été interrogées.**

L'axe des abscisses renseigne le niveau de priorité donné par les parties prenantes internes aux enjeux internes tandis que l'ordonnée montre l'importance accordée à ces mêmes enjeux.

Incontestablement, la **qualité de vie au travail et la condition d'emploi** représente **l'enjeu numéro un au quotidien.**

**Diminuer notre empreinte carbone** représente notre second enjeu le plus important tandis que le **bon usage de l'argent public** le second enjeu sur l'échelle des priorités.

## IV. RESUME DE L'ANNEE

### MOMENTS FORTS EN 2023



Nous avons organisé des ateliers participatifs en interne sur les différents thèmes de nos émissions de GES : les déchets, énergie et immobilisations, nos intrants, la mobilité, le numérique et informatique ainsi que nos prescriptions qui concernent l'EPFNA et ses activités. Ces ateliers nous ont permis d'élaborer des plans d'action afin de réduire nos émissions pour l'environnement.

Lors de la semaine européenne de la mobilité, nous avons souhaité échanger sur ce sujet avec les autres collaborateurs en organisant un « café mobilité ». Ce moment a permis d'améliorer notre plan de mobilité débuté en 2022. Cette semaine a été l'occasion de mettre en lumière nos cyclistes du quotidien par une communication interne pour encourager à l'utilisation du vélo. Une nouvelle enquête sur la mobilité a été proposée aux collaborateurs afin de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins.



Nous avons profité de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) pour (re)sensibiliser les collaborateurs sur ce sujet. L'économie circulaire, un des piliers de la réduction des déchets, a été promue lors d'un échange organisé dans notre établissement avec l'association locale et actrice de l'ESS La Regratterie. En effet, à l'EPFNA, le réemploi et la réutilisation sont désormais un réflexe pour tous nos marchés de travaux de déconstruction.

# QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

A l'EPFNA, un **groupe de travail** a été mis en place. L'objectif est de mettre en place des actions qui permettent d'accroître à la fois le **bien-être** des collaborateurs mais aussi leur **performance professionnelle**.

Les actions de qualité de vie au travail (QVT) visent à améliorer :

- Les conditions de travail
- La qualité de vie au travail
- La performance de l'entreprise

La QVT a l'EPFNA s'est concrétisée en 2023 par :

- La mise à disposition d'une salle de sieste dans les locaux
- L'animation d'ateliers thématiques
- La mise en place de massage dans les locaux
- La mise en place de cours de Pilates une fois par semaine
- La distribution de polaires



Atelier fabrication d'Hotels à insectes animé par la direction RSE

## LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL EN 2024



Les résultats du bilan carbone 2021 montre que plus de **80% de nos émissions de GES sont dû à nos achats de biens et prestations de services**. Il est important de faire durer le plus possible nos équipements dans la mesure du possible et de réfléchir à notre besoin pour optimiser nos commandes.



Le deuxième volet sur lequel nous allons agir en 2024 est le **numérique responsable**. Nos achats vont être progressivement orienter vers le réemploi et la réutilisation. Pour ce qui est de la fin de vie du matériel, nous voulons la repousser puis privilégier une sortie encore une fois vers l'économie circulaire. Durant l'année, il est prévu également d'organiser une **journée de nettoyage numérique**.



Nous allons **continuer de structurer la politique RSE** en intégrant des nouveaux **indicateurs de suivi** des performances environnementales en lien avec notre activité opérationnelle.

## V. ENJEUX SUR NOS TERRITOIRES

### NOTRE IMPACT EN 2023

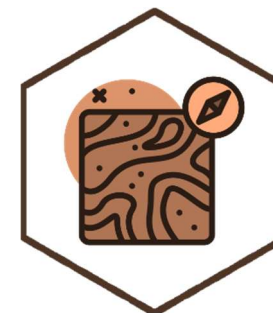


396 communes accompagnées dont  
7.5% concernées par la loi SRU

304 parcelles acquises soit  
44 hectares de foncier



2036 logements engendrés dont  
1 128 logements sociaux



## CONTRIBUTION A LA LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

« L'**artificialisation du sol** est définie comme l'**altération durable** de tout ou partie **des fonctions écologiques d'un sol**, en particulier de ses fonctions biologiques, hydrique et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique **par son occupation ou son usage** » ([art 192 de la loi « climat et résilience](#)»). L'artificialisation des sols est donc une **conséquence directe de nos modes de vie** et de **notre rapport à l'habitat**.

Les opérations d'aménagement peuvent effectivement entraîner plusieurs externalités négatives :

- L'**imperméabilisation partielle ou totale du sol** (ruissellement, inondations) ;
- L'**érosion de la biodiversité** ;
- La **perte de production agricole** et la diminution du stockage carbone dans les sols.

L'**artificialisation est cependant un concept nouveau**. Les méthodologies pour définir exactement si un sol est artificialisé sont à parfaire. Des **réflexions vont être menées** sur la **création d'un indicateur** pertinent permettant de suivre notre contribution dans la lutte contre l'artificialisation des sols.



## CONTRIBUTION A LA LIMITATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

[La loi Climat et résilience \(art 194\)](#) définit la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers comme **la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné**.

Autrement dit, c'est un phénomène qui consiste à **transformer un sol** naturel, agricole ou forestiers afin de l'affecter **pour des fonctions urbaines ou de transport** (habitat, commerces...).

Alors qu'**en 2022, 11%** des hectares que nous avons cédés ont engendré une consommation d'espace, **en 2023 ce chiffre s'élève à 15.5%**.





## DYNAMISATION DES CENTRES BOURGS

Partout sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, des **communes sont concernées par la dévitalisation des cœurs de ville et de bourg** au profit des zones urbaines. Ce phénomène a une **conséquence directe sur l'artificialisation des sols** : il renforce l'extension urbaine et la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes et des villages. L'enjeu est de redonner de l'attractivité aux cœurs de ville, par la requalification du bâti et de l'offre de logement ainsi que l'accueil de nouveaux services. Pour agir sur cet enjeu, nous accompagnons les villes dans la requalification des ilots dégradés, la mobilisation des dents creuses ou des friches pour produire du foncier disponible en cœur de ville pour l'accueil de nouveaux ménages et activités.

Ainsi **en 2023, 204 projets (conventions et opérations actives) ont contribué à dynamiser les centres bourgs.**

## ACCOMPAGNEMENT DE TERRITOIRES DANS LEUR STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



© Christophe CASTAGNE - RAWMER et GIP Littoral

**L'EPFNA soutient également les collectivités face au changement climatique.**

En 2023 l'EPFNA a continué d'accompagner la commune de Lacanau (convention signée en 2018) sur la problématique du recul du front de mer.

Dans cette perspective, la commune souhaite anticiper l'érosion marine et délocaliser certaines activités du front de mer. L'EPF a été mobilisé pour l'acquisition de commerces en vue de procéder à leur relocalisation.

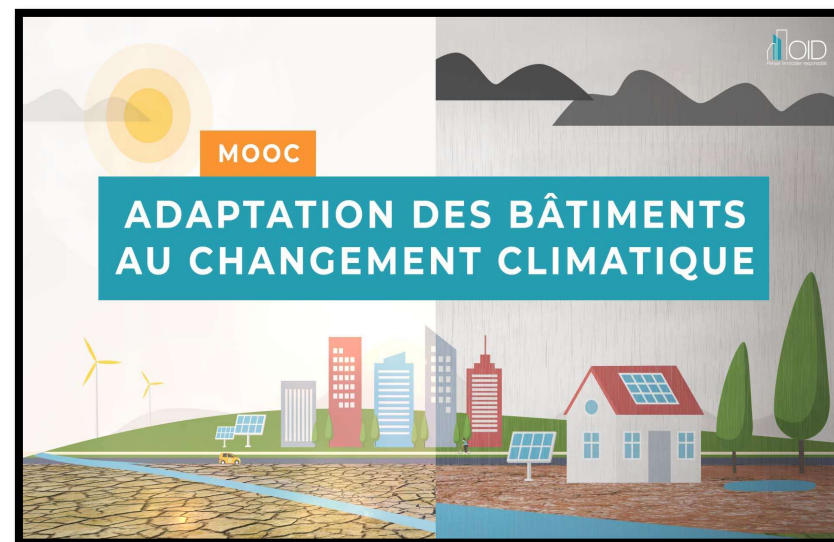
Nous participons sur cette commune, avec un ensemble de partenaires publics, à la mise en place d'un Projet partenarial d'aménagement (PPA) qui affiche les objectifs suivants :

- Accélérer le réaménagement du front de mer
- Expérimenter les premières actions de relocalisation d'activités et de biens publics
- Réunir les éléments nécessaires à une prise de décision quant au scénario à l'horizon 2100

## BATIMENTS DURABLES

En France, le **secteur du bâtiment représente 44% de la consommation d'énergie et 25% d'émissions de CO2**. Il est nécessaire de revoir notre manière de construire afin de réduire cette part.

En termes d'adaptation, les risques liés aux aléas climatiques (sécheresse, inondation, gonflement des argiles, tempête...) s'amplifient et se reproduisent plus fréquemment avec le réchauffement climatique. Les infrastructures et nos bâtiments sont plus souvent mis à rude épreuve. Pour prolonger durablement leur durée de vie et aussi, garantir la sécurité de tous, les **nouveaux bâtiments construits doivent s'adapter et devenir plus résilients**.



**L'EPFNA prend de plus en plus conscience de ces enjeux d'atténuations et d'adaptations au changement climatique.** Intermédiaire crucial entre la politique nationale d'aménagement, les collectivités et les porteurs de projet foncier, nous ne sommes toutefois pas un aménageur. Il nous est donc difficile pour le moment d'agir sur ces enjeux autrement que par la prescription. Sur ce point, des réflexions ont commencé à émerger pour savoir comment nous pourrions agir.



L'EPFNA souhaite adhérer en 2024 au **cluster de la construction durable en Nouvelle-Aquitaine (ODEYS)**, qui réunit les acteurs de la filière construction et les collectivités qui souhaitent **s'engager pour développer des pratiques plus durables en matière de construction et d'aménagement**.

Odeys développe deux référentiels pour évaluer la performance d'un projet immobilier (BDNA, bâtiment durable en Nouvelle-Aquitaine) ou d'un quartier de ville (QDNA, quartier durable en Nouvelle-Aquitaine - en cours d'élaboration). **Des projets labellisés "BDNA" sont en cours de construction sur certains fonciers cédés par l'EPFNA**

## VI. ENJEUX SUR NOS OPÉRATIONS

### ECONOMIE CIRCULAIRE

En 2023, **91.7 %** de nos déchets affichent une **traçabilité précise**.



Nous comptons dans un premier temps sur l'**obligation** des **mentions** dans les devis concernant les **déchets générés** par des travaux de construction, rénovation ou de démolition de bâtiment en vigueur depuis le **1<sup>er</sup> juillet 2021**. Cela complète ainsi les obligations déjà existantes concernant les déchets dangereux. L'évolution de cette réglementation va nous aider à suivre plus facilement les déchets issus de nos opérations.

La consolidation de nos données sur les déchets révèle qu'en **2023**, CF nous avons réceptionné **sept chantiers** qui ont engendré au total **133 tonnes de déchets**.

Traitement des déchets	Quantité en tonnes	Pourcentage	Objectif 2025
Manque d'information claire	11	8.3%	30%
Stockés	58.71	44.1%	8%
Valorisation énergétique	0.06	0%	7%
Recyclés (sans plus de détails)	47.02	35.3%	40%
Réemployés	16.32	12.3%	15%
<b>Total</b>	<b>133.11</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Arrondi au centième près

Notre volonté d'améliorer la traçabilité de nos déchets est toutefois confrontée à un problème structurel. Effectivement, il nous est pratiquement impossible de suivre certains déchets jusqu'à leur exutoire final.



# URBANISME TRANSITOIRE

**L'urbanisme transitoire** caractérise des projets urbains qui ont une durée plus ou moins déterminée et qui prennent place au sein d'espaces vacants. Ces lieux peuvent être à vocation culturelle, d'agriculture urbaine ou bien même sociale...

Cette pratique se développe d'autant plus qu'elle répond aux enjeux actuels de l'urbanisme :

- Par exemple, en réinvestissant une friche temporairement, le locataire la sécurise et l'entretient.
- Une association peut concourir à la dynamisation d'un secteur en proposant des animations...

Concernant les biens bâtis que nous avons porté en 2023 et qui sont au nombre de 464 au 1<sup>er</sup> janvier, 70 étaient occupés. Généralement, les biens que nous avons acquis sont mis à disposition des collectivités. Au plus près des sites et besoins locaux, elles sont plus à même d'utiliser efficacement les biens de manière transitoire.

D'autres sont gérés en direct par l'EPFNA. Parmi eux, certaines parcelles ont été **mises à disposition**, comme à Guéret avec une mise à disposition temporaire pour un commerce de prêt-à-porter.



## EXEMPLE DE MISE A DISPOSITION EN 2023

### Guéret (23)

Au centre-ville de Guéret, commune « action cœur de ville », l'EPFNA a acquis un bien dans le cadre d'une convention passée avec la commune et la communauté d'agglomération du Grand Guéret.

L'acquisition de ce bâtiment est intervenue dans un processus de redynamisation du centre-ville. Les études pour le futur usage étant en cours, l'EPFNA et la commune ont recherché qui pourrait redonner vie temporairement à cet ensemble bâti qui offre 65m<sup>2</sup>.

Une occupation temporaire a été mise en place avec un commerce de prêt-à-porter pour animer le site le temps du montage du projet.



Photo après rénovation du local commercial et façade par la collectivité

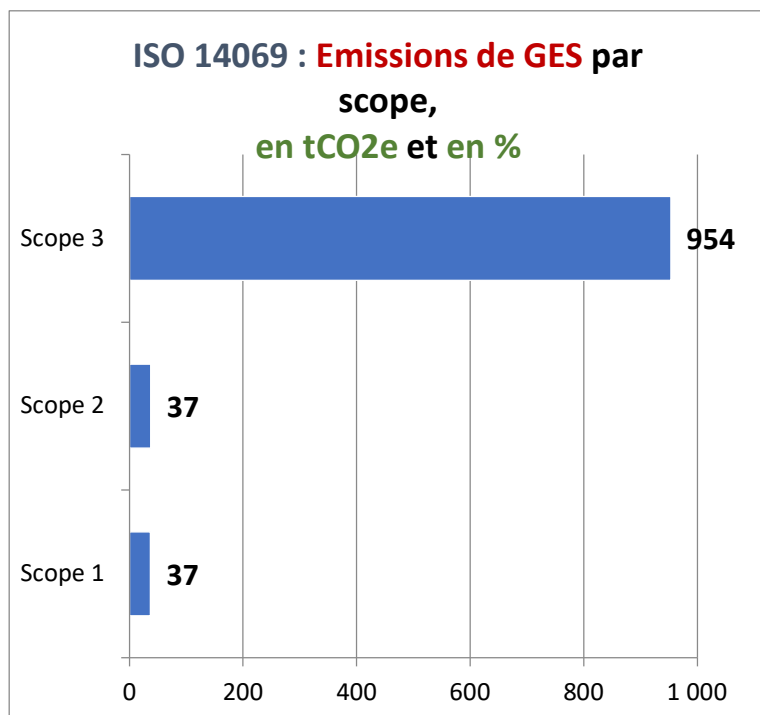


## VII. ENJEUX INTERNES

### NOTRE EMPREINTE CARBONE



## Bilan carbone et suite de la démarche



Nous avons réalisé **volontairement** et pour la première fois un **bilan carbone sur l'année 2021**.

Sans surprise **le Scope 3 représente la majeure partie de nos émissions**. Derrière ce résultat, nos intrants, dans lequel nous trouvons les **prestations de démolitions**, d'études, d'archéologie ainsi que **l'achat de biens et services**, représentent **64% de notre empreinte carbone**. Ainsi, intégrer des clauses environnementales dans nos marchés et nos achats est crucial pour diminuer notre empreinte carbone.

Ce travail a permis de faire un état des lieux et **connaître nos axes d'amélioration**. Les ateliers participatifs que nous avons organisés ont permis de **sensibiliser et échanger** sur les thèmes de nos intrants, la mobilité, le numérique, les déchets, les prescriptions et l'énergie avec les collaborateurs. Ce qui a donné par la suite des **plans d'actions** et des **objectifs**.

## MATERIELS ET IMMOBILISATIONS

Le bilan carbone a mis en exergue **la part significative que représente nos biens acquis immobilisables ou non** dans nos émissions de gaz à effet de serre. Afin de réduire à la fois nos coûts écologiques et économiques, il est important de faire durer le plus possible nos équipements dans la mesure du possible et de réfléchir à notre besoin pour optimiser nos commandes.



4.51

C'est l'intensité du matériel informatique & électronique par collaborateur



Non suivi

% d'équipements de bureau achetés en seconde main (reconditionnés, recyclés ou d'occasions)



Non suivi

Durée de vie moyenne du mobilier et des équipements bureautiques

Grâce à une meilleure gestion de notre matériel informatique et numérique, notamment en conservant moins de stock inutilisé, l'intensité de ce type de matériel par collaborateur est passé de 6.51 à 4.51 entre 2022 et 2023.

### Stockage de données

Lors du **Digital clean'up day** auquel nous avons participé, les collaborateurs ont trié leur messagerie et les données de stockage. Cet événement a permis la **suppression de 547 Go de données** soit 27.5% pour un objectif de 15%.

## NOTRE GESTION DES DECHETS



Depuis 2021 nous faisons appel à l'entreprise [Plaxtil](#) basée à Châtelleraut afin de **recycler les masques chirurgicaux**. Les goodies créés de ce recyclage sont distribués au sein de l'EPFNA.

Les cendriers intégrés aux poubelles ne sont plus utilisés au profit des cendriers à vote installés en 2021. Ils nous ont encore permis en 2023 de communiquer et sensibiliser les collaborateurs sur divers sujets. Le service de collecte et **recyclage des mégots** a été effectué par [l'association GreenMinded](#). Afin de mieux connaître le traitement de ces déchets, nous avons choisi de travailler avec [Tchaomégot](#) pour la prochaine collecte (prévue en 2024) qui nous permettra un suivi plus précis de ce que deviennent les restes de cigarettes.

Un bioseau a été installé à l'étage n'en disposant pas encore. Nos **cinq bioseaux** permettent aux collaborateurs de chaque étage de trier leur déchets compostables. Nous estimons que nous trions en moyenne environ 3 kg de déchets compostables par semaine, qui sont par la suite emmenés dans un composteur collectif à proximité de l'établissement. Nous proposons également aux collaborateurs de venir déposer leurs **pires et bouchons plastiques** dans les locaux. Les bouchons récoltés seront envoyés à une association reconnue d'utilité publique agissant pour l'amélioration des conditions de vie des handicapés.



**+5200 masques  
recyclés**



**Deux cendriers à  
vote utilisés**



**Cinq bioseaux  
en place**

---

Nos déchets de bureau sont gérés par l'association d'insertion Inersud qui quotidiennement vide nos poubelles. **Nous ne pesons pas à ce jour nos déchets liés à la vie de bureau.**

---

## NOTRE GESTION DES RESSOURCES

Au quotidien, nous consommons principalement du papier (100% recyclé). Notre volonté de réduction en s'appuyant sur la digitalisation est toujours menée grâce à nos services. C'est un des objectifs pour lesquels nous développons **l'utilisation d'outils digitaux collaboratifs** comme la suite office avec Sharepoint.



**2,3 kg de papier  
consommé par  
convention active**

**18 kg par personne**

	2022	2023	<b>Objectif 2025</b>
Total Papiers consommés	1 062 kg	1 124 kg	750 kg
% de papier recyclé	96 %	82%	90%

---

À noter qu'en l'absence de suivi de consommation réelle de papier, il a été comptabilisé les commandes de papier passées auprès de notre fournisseur.

Ainsi, un second **objectif d'ici 2025** est de pouvoir **suivre la consommation réelle** des consommations d'encre et de papier.

---

Le **décret tertiaire** implique de diminuer sa consommation d'énergie finale de 40% d'ici 2030 pour les bâtiments dont la surface dépasse les 1000 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Dans ce cadre, **un comité vert** qui rassemble notre bailleur, le cabinet de conseil Sinteo et nous-même **a été créé en 2021** afin de **réduire notre consommation d'énergie**. En 2023, des actions ont été menées comme la distribution de polaires sans manches afin de permettre une diminution du chauffage.



### Résultat 2023

100 645 Kw/h  
Soit 49.4 Kw/h par m<sup>2</sup>



### Objectif 2025

107 620 Kw/h  
Soit 52.8 Kw/h par m<sup>2</sup>

À noter que la part **d'énergie renouvelable dans notre électricité est de 100%** avec le forfait que nous avons souscrit en 2021. Grâce à nos actions et l'implication de chacun, notre consommation d'électricité a **diminuée de 18%** en 2023 par rapport à 2022.



### Résultat 2023

503 M3  
Soit 7984 litres d'eau  
par personne



### Objectif 2025

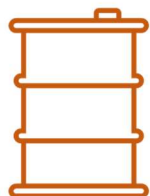
500 M3  
Soit 8 333 litres d'eau par  
personne

---

Depuis la crise sanitaire nous utilisons davantage la visioconférences et appels téléphoniques pour communiquer avec nos partenaires. Cette nouvelle organisation des échanges nous a permis de mieux maîtriser notre consommation de carburant.

En 2023 nous avons continué à travailler de cette façon car notre objectif est de **réduire notre empreinte énergétique** en pérennisant ces modes de communication. Notre consommation de carburant a augmenté de 12%.

---



**2023**  
**16 826 litres**  
(14 973 en 2022)

Soit 35 litres de  
carburant consommé  
par conventions actives



**Objectif 2025**  
**10 000 litres**

Soit 16 litres de carburant  
consommé par  
conventions actives



# ACHATS RESPONSABLES



## Objectif 2025

**3000 heures d'insertion**

Dans le cadre de sa **politique d'achats écoresponsables**, l'EPFNA a réalisé **5970 heures d'insertion** grâce à l'introduction de clauses d'insertion dans les marchés publics et en réservant le marché de prestation de ménage de nos bureaux à une structure d'insertion.

Cette **hausse de 1974 heures** par rapport à 2022 est expliquée par l'augmentation des heures de prestations de service et le démarrage du chantier de déconstruction de Lussac-les-Châteaux.



## Objectif 2025

**75% de consultations intégrant des critères RSE**

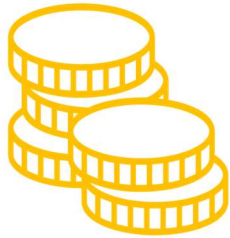
En matière d'achat responsable, nous n'avons pas encore structuré la démarche. Néanmoins, que ce soit sur nos achats réguliers ou lors de nos consultations en vue de l'attribution d'un marché public, **nous intégrons des clauses environnementales** quand cela est possible.

Par exemple, pour le marché de ménage, les produits utilisés sont certifiés écoresponsables.

Nous devons nous améliorer sur cette thématique notamment en termes de suivi afin de créer un indicateur.

## NOTRE GOUVERNANCE

Au sein de l'EPFNA, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) **est rattachée au service achats et financements**. Ce dernier assure la coordination de la démarche avec les autres services. En 2023, elle est composée d'une directrice responsable des achats, du financement et de la RSE ainsi que d'un assistant pour la RSE. Ces derniers opèrent en lien direct avec la directrice du pôle ressource, elle-même en lien direct avec le directeur général (voir organigramme en annexe). Des groupes de travail sont en place pour la **qualité de vie au travail** et la **mobilité durable**.



Pour nos **actions RSE**, **2370€** ont été utilisés par le service. En prenant en compte les actions QVT, cette part s'élève alors à **11 265€ en 2023**.



Dans deux **conseils d'administration** sur deux, soit **100%**, la RSE a été abordée.

Dans sept **CDCS** sur dix, soit **70%**, la RSE a été abordée.

# INFORMATIONS SOCIALES

## a) Informations générales

	<b>Années</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Effectif total		60	62	63
Hommes		25	23	24
Femmes		35	39	39
CDI ETP		56,01	61	59.62
CDD ETP		0	1	0.28
Contrat apprentissage/prof		1	1	1
Stagiaires		6	5	5
Moyenne d'âge		36	37	37
% de travailleurs handicapés		3,60%	3,23%	4.76%
Moyenne d'ancienneté		4,1	4,08	4.33
Nombre de recrutement total		8	12	13 CDI 2 CDD
Taux de rotation (turnover) = ((Total de sorties (décès, démissions, départs négociés, licenciements, ruptures conventionnelles) / total des effectifs))		15,00%	14,52%	20.63%
Taux d'absentéisme maladie (heures d'absence/ heures de travail théorique)		0,72%	2,75%	3.99%

## b) Environnement de travail

En 2023, dans la continuité de 2022, le télétravail est toujours utilisé et apprécié des collaborateurs. Cette année, **97%** des collaborateurs **télétravaillaient** au moins une journée par semaine.

	<b>Années</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Objectif 2025</b>
<i>% entretiens pro annuels réalisés</i>		97%	100%	100%	100%
<i>Taux de fréquence des accidents</i>		0%	1%	0%	0%
<i>Taux de gravité des accidents</i>		0%	0%	0%	0%
<i>Nbre de collaborateurs formés à la santé et sécurité au travail dans les 3 ans</i>		68%	100%	100%	100%
<i>% des collaborateurs ayant suivi une formation</i>		100%	100%	82%	100%
<i>% de réalisation du plan de formation GPEC</i>		70%	79%	31%	90%
<i>Index égalité hommes femmes</i>		74%	69%	87%	90%
<i>% hommes qui sont cadres</i>		30%	29,03%	24%	--
<i>% femmes qui sont cadres</i>		15%	19%	14%	--
<i>Part des femmes dans le Top Management</i>		22%	38%	44%	30%

## INFORMATIONS SOCIETALES

L'EPFNA est un établissement public au statut EPIC.

En conséquence, pour tout besoin, nous devons respecter les trois grands principes de la commande publique qui sont :

- L'égalité de traitement entre les opérateurs économiques
- La liberté d'accès à la commande publique
- La transparence des procédures



### 15,7 jours

Délai moyen de paiement  
auprès de nos fournisseurs



### 5,6 millions €

La création de richesse  
engendrée sur notre territoire  
d'activité soit 72.3 % de nos  
dépenses  
(hors acquisitions)



### Non suivi

% de nos fournisseurs  
présentant un engagement  
environnemental et/ou social

## VIII. ANNEXES

### TABLEAU D'INDICATEURS

ENJEUX SUR NOS TERRITOIRES				
Thèmes	Indicateurs	Résultat en 2022	Résultat en 2023	Objectif pour 2025
Artificialisation des sols	Pas d'indicateur, notion récente	X	X	Création d'un indicateur
Consommation d'espace	% d'hectares cédés qui ont engendrés une consommation d'espace NAF lors de l'année	11%	15.5%	1.5%
Dynamisation des centres bourgs	Nombre de conventions actives intégrant l'enjeu de dynamisation de centre-ville et centre-bourg	54	204	Défini par orientations stratégiques de l'Etat
Accompagnement des collectivités sur des enjeux climatiques	Nombre de collectivités accompagnées traitant des enjeux climatiques (ex : recul du trait de côte, îlot de chaleur urbain...)	3	3	3
Bâtiment durable	% de logements construits répondant à des critères environnementaux (HQE, BDNA, BEPOS...) à la suite des cessions de l'année en cours	Pas de suivi	Pas de suivi	Suivre systématiquement et inciter à la construction de logement durable
Bâtiment durable	% de bâtiments construits mixtes socialement	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre
Bâtiment durable	% de cession comprenant des clauses environnementales/ sociales au-delà de la loi	Pas de suivi	Pas de suivi	10 %
Logements sociaux	Part de logements sociaux qui vont être produits sur les fonciers cédés en 2023	58%	55%	Défini par orientations stratégiques de l'Etat



<b>ENJEUX SUR NOS OPERATIONS</b>				
<b>Enjeux</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Résultat en 2022</b>	<b>Résultat en 2023</b>	<b>Objectif pour 2025</b>
Economie circulaire	% des déchets de chantier dont on connaît précisément l'exutoire final	24%	91.7%	Min 70%
Economie circulaire	% des déchets de chantier qui vont être réemployés	2%	12.3	15%
Economie circulaire	% des déchets de chantier qui vont être recyclés	20%	35.2	40%
Préservation de la Biodiversité	Part des collaborateurs du services études, travaux et opérationnels formés aux enjeux de la biodiversité au cours de l'année	0%	27%	100%
Préservation de la Biodiversité	Hectares compensés dans le cadre de la réglementation	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre

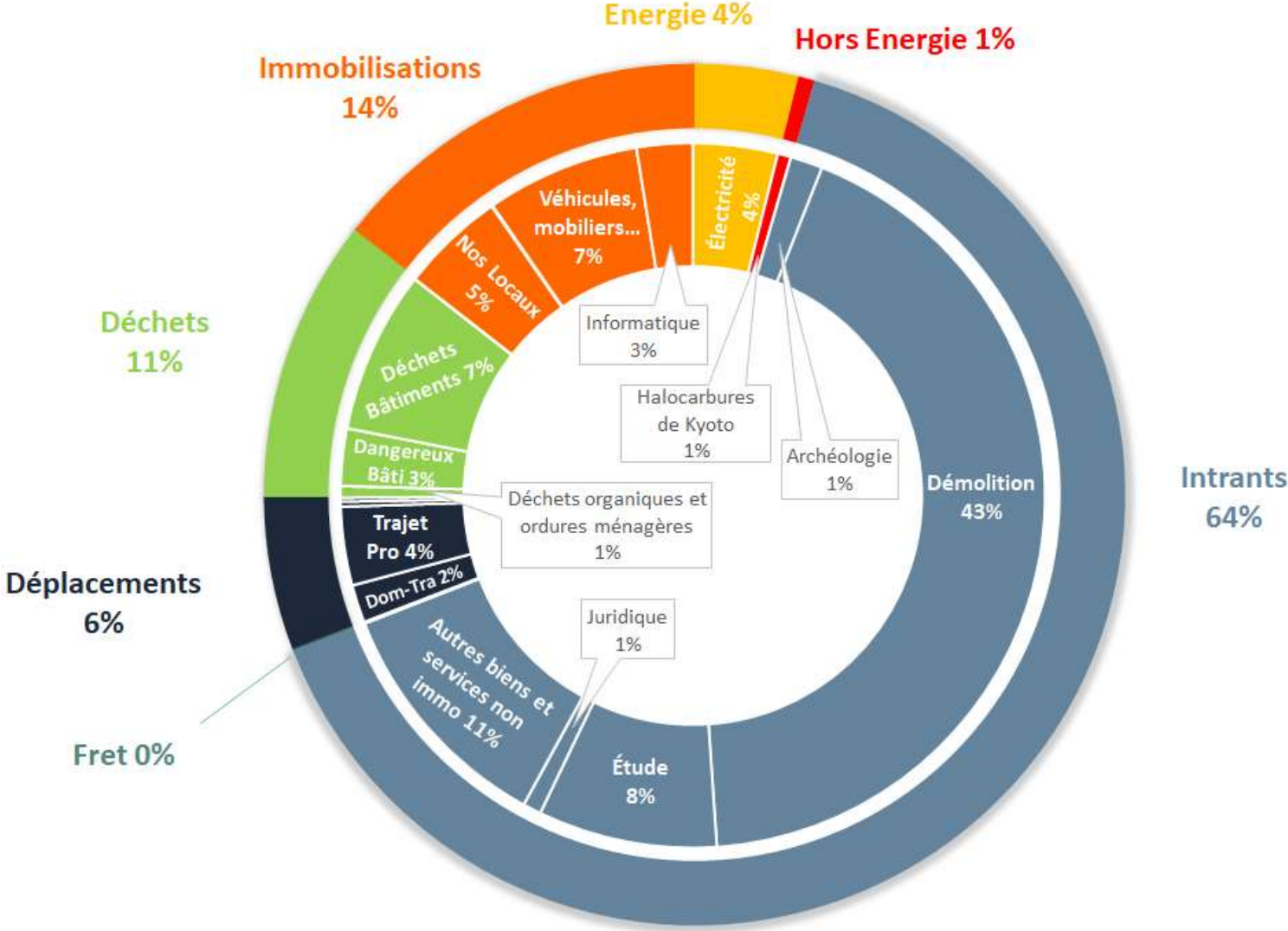
<b>ENJEUX INTERNES</b>				
<b>Enjeux</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Résultat en 2022</b>	<b>Résultat en 2023</b>	<b>Objectif pour 2025</b>
Déchets de bureau	Nombre de catégorie de déchets recyclés	7	7	7
Déchets de bureau	Poids des déchets internes	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre
Ressource Papier	Quantité de papier consommée par convention active	1.6 kg	2.3 kg	1.27 kg
Ressource Eau	Quantité d'eau consommée par collaborateur lors de l'année	8 355 litres	7984 litres	8 333 litres
Ressource Electricité	Intensité annuelle de notre consommation électrique (kwh/m2)	73.6 Kwh par m2	49.4 Kwh par m2	52.8 Kwh par m2
Ressource Carburant	Consommation annuelle de carburant par convention active	23 litres	35 litres	16 litres
Ressource Encre	Consommation annuelle d'encre	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre
Achat Responsable	Nombre d'heures d'insertion effectuées par nos prestataires	3 996 heures	5970 heures	4 000 heures
Achat Responsable	% de consultations intégrant des spécifications RSE	Pas de suivi	Pas de suivi	75 %
Achat Responsable	Nombre d'heures de formation suivies sur les achats responsables	0 h	0 h	20 h
Informations Sociétales	Délai moyen de paiement	15.82 jours	15.70 jours	12 jours

Informations Sociétales	% de la création de richesse sur notre territoire d'activité (hors acquisition)	75%	72.3%	75%
Informations Sociétales	% de fournisseurs engagés socialement et ou environnementalement	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre
Equipements & matériels	% de produits achetés en seconde main (reconditionné, recyclés, d'occasion)	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre
Equipements & matériels	Durée de vie moyenne du mobilier et des équipements bureautiques	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre
Equipements & matériels	Intensité moyenne d'équipements informatiques et électroniques (IMEie) par collaborateur	6.52 IMeie	4.5 IMeie	4.5 IMeie
Mobilité	% des véhicules de service et de fonction à motorisation électrique	8%	0%	10%
Mobilité	Nombre total de véhicules disponibles (fonction et service) par collaborateur	0.2	0.2	0.2
RSE général	Nombre d'actions de sensibilisation au cours de l'année (événements + mails/affiches de sensibilisation)	12	11	12

RSE général	Niveau de satisfaction moyen des collaborateurs sur les conditions de travail (sous forme de questionnaire)	Pas de suivi	Pas de suivi	80%
RSE général	Nombre d'ateliers QVT réalisés au cours de l'année	4	6	6
Numérique	Indice de réparabilité moyen des appareils électriques achetés (smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs)	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre
Numérique	% de poste de travail possédant une multiprise	Pas de suivi	Pas de suivi	100%
Numérique	Nombre moyen de courriels envoyés par jour par collaborateur	Pas de suivi	Pas de suivi	À suivre
Numérique	Poids en octets de notre site interne sur le nombre de conventions actives	13 660 436	18 458 333	À suivre
Egalité	Part des femmes dans le top management	38%	44%	Min 30 %
Equité	Ecart de rémunération entre le salaire de base le plus élevé et le plus bas	3,94	5.27	À suivre
Gestion des compétences	% de collaborateurs ayant réalisé une formation du plan GPEC	79%	31%	90%

Santé & sécurité	% de collaborateurs formés à la santé et sécurité au travail dans les 3 ans	100%	100%	100%
Santé & sécurité	Taux de fréquence d'accident	1%	0%	0%
Santé & sécurité	Nombre d'évènements/ateliers préventifs sur les TMS au cours de l'année	1	0	2
Management & gouvernance	Taux d'absentéisme	2,75%	3.99%	0.5%
Management & gouvernance	Turnover	14,52%	20.63%	10%
Management & gouvernance	Part de la prime d'intéressement impliquant l'atteinte d'objectifs développement durable	16.67%	16.67%	25%
Gouvernance	Ressources allouées à la RSE	7 236€	11 265€	20 k €
Gouvernance	Nombre de conseil d'administration lors desquels des sujets RSE sont abordés	1/3	2/2	4/4
Gouvernance	Nombre de CDCS lors desquels des sujets RSE sont abordés	8/10	7/10	12/12

# REPARTITION DE NOS EMISSIONS DE CO2 PAR POSTES D'EMISSIONS EN 2021

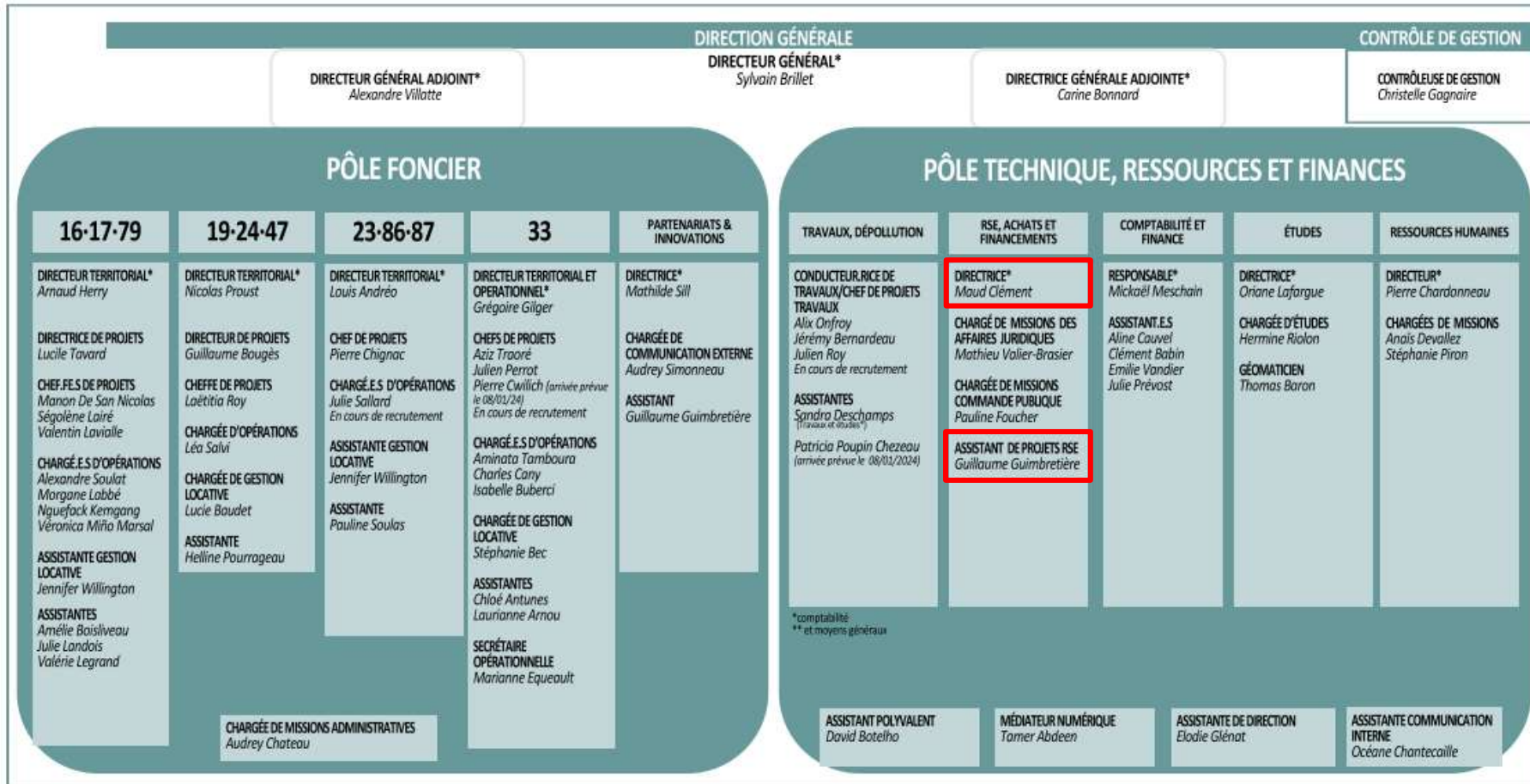


Sylvain BRILLET

✓ Confortif / / passage

04-12-2023

<b>CGEFI</b>	<b>AGENCE COMPTABLE</b>
<b>CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE</b> Pierre Brunhes	<b>AGENT COMPTABLE*</b> Frédéric Baligand
	<b>Adjointe</b> Sandra Deschamps



\*MEMBRES DU CDICS

Comité des directeurs.trices et chef.fes.de services

## EXPLICATIONS DE CERTAINS INDICATEURS

- 1) **% d'hectares cédés qui ont engendrés une consommation d'espace** = hectares cédés en 2023 dont la nature réelle est naturelle, agricole ou forestier / totalité des hectares cédés en 2023. Pour cela, il a fallu vérifier à l'aide d'outil cartographique les parcelles catégorisées en NAF pour vérifier si effectivement leur nature correspondait au statut.
- 2) **Nombre d'heures de formation suivies sur les achats responsables** = nombre d'heures de formation données par un prestataire externe et/ou par le service RSE sur les achats responsables X nombre de participant (des services moyens généraux, achat & financement, études, communication interne & externe).
- 3) **% de la création de richesse sur notre territoire d'activité (hors acquisition)** = total des dépenses réalisées auprès de prestataires localisés sur notre territoire d'intervention (Agen compris) / total des dépenses réalisées
- 4) **% de fournisseurs engagés socialement et ou environnementalement** = Nombre de fournisseurs et prestataires avec lesquels on a travaillé lors de l'année et engagé socialement et/ou environnementalement (ex : possède un service RSE, affiche un label ou une norme, démontre d'un engagement avec une charte développement durable) / nombre total de fournisseurs et prestataires avec lesquels on a travaillé au cours de l'année.
- 5) **Intensité moyenne d'équipements informatiques et électroniques (IMEie) par collaborateur** = Nombre d'équipements informatiques et électroniques possédés au cours de l'année pondéré par leur facteur d'impact CO2 / effectif total de l'année
- 6) **Indice de réparabilité moyen des appareils électriques achetés (smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs).** Avec la loi AGEC, l'affichage d'un indice de réparabilité sur certains produits est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'intérêt est d'utiliser cet indice lors de notre processus d'achat pour favoriser la réparation plutôt que le remplacement.
- 7) **Part de la prime d'intéressement impliquant l'atteinte d'objectif développement durable.** En 2023, six critères ont été pris en compte pour le calcul de la prime d'intéressement dont un portant sur le délai de paiement des fournisseurs.